

Primo Protection

est un contrat de prévoyance qui protège votre famille en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie.

les 7 bonnes raisons de souscrire

- 1 Vous bénéficiez d'un **tarif attractif**⁽¹⁾ : à partir de 5€ par mois⁽²⁾.
- 2 Vous avez le **choix du montant du capital assuré** entre 10 000€ et 50 000€ (par tranche de 10 000€) sous réserve de condition d'âge.
- 3 Vous n'avez **pas de formulaire médical** à remplir, une simple déclaration de bonne santé suffit.
- 4 Vos proches peuvent bénéficier de **prestations d'assistance** (démarches administratives, soutien psychologique).
- 5 Le **capital peut être utilisé librement** sans avoir à fournir de justificatif sur son utilisation.
- 6 Vous bénéficiez d'une **fiscalité avantageuse** : le capital est exonéré des droits de succession (dans la limite de la législation en vigueur).
- 7 Vous pouvez **à tout moment résilier** votre contrat.

Tous les détails de vos garanties, y compris les exclusions, figurent dans les Conditions Générales et la Note d'information disponibles auprès de votre Agent Général Aviva.

(1) Le souscripteur doit avoir entre 18 et 60 ans.

(2) Tarif en vigueur au 28 octobre 2013. Le tarif varie en fonction de l'âge et du montant assuré.

Le Groupe Aviva

Le groupe Aviva est présent en Europe, où il se positionne comme l'un des premiers assureurs vie et dommages, en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique.

Présent en France depuis plus de 180 ans, sa maîtrise de l'ensemble des métiers de l'assurance en fait aujourd'hui un acteur de référence du marché. Assurance vie et épargne à long terme, gestion d'actifs et assurances dommages : plus de 3 millions de clients en France nous font confiance au quotidien.



Retrouvez Aviva sur 

Aviva Vie

Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation
au capital de 1 205 528 532,67 euros
Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes
732 020 805 R.C.S. Nanterre

Aviva Assurances

Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents
et Risques Divers au capital de 168 132 098,28 euros
Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes
306 522 665 R.C.S. Nanterre

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 61 rue Taitbout - 75009 Paris
Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) - www.orias.fr



aviva.fr

Primo Protection

Protégez ce que vous avez
de plus précieux

V5082 (10/2013) - Document à caractère publicitaire, non contractuel, à jour le 30/07/13 - Crédits photos : Fotolia - Imprimeur : KORUS EDITION - 33326 EYVINES CEDEX

| Assurance et Epargne Long Terme |



Protégez vos proches avec Primo Protection

Vous avez pensé à assurer votre maison et votre voiture. Mais **avez-vous pensé à protéger ce que vous avez de plus précieux : vos proches ?**

En cas d'évènements imprévisibles et graves (décès ou perte totale et irréversible d'autonomie), vos proches pourraient-ils faire face aux conséquences financières pouvant en découler ?

Grâce à **Primo Protection**, assurez **vos proches** et celle de vos proches, en quelques minutes et avec un tarif attractif.

Avec **Primo Protection**, en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie (maladie, accident de la vie privée ou professionnelle, accidents de circulation), **les bénéficiaires désignés recevront un capital** pour les aider à faire face aux difficultés financières.

Comment souscrire à Primo Protection ?

✓ C'est **très simple**. Vous choisissez le montant du capital assuré parmi les options proposées : de 10 000€ à 50 000€ (par tranche de 10 000€) sous réserve de condition d'âge.

✓ Vous bénéficiez d'un **tarif attractif** en fonction de votre âge⁽¹⁾ et du capital assuré.

Exemple de tarification mensuelle⁽²⁾

Capital \ Age	30 000€	40 000€	50 000€
30 ans	5€	6,28€	7,85€
40 ans	7,99€	10,64€	13,30€
45 ans	12,31€	16,40€	20,50€

✓ Vous souscrivez en faisant une **simple déclaration de bonne santé**. Vous êtes assuré dès la souscription de votre contrat, sans aucun délai d'attente.

Pourquoi choisir Primo Protection ?

Exemples de situations couramment rencontrées



Un chef de Projet, 42 ans, marié

Il assure seul les revenus de sa famille, et il souhaite qu'en cas de décès son épouse puisse faire face aux nombreuses charges liées au décès : frais d'obsèques, notaires, impôts... Avec Primo Protection, pour une cotisation de 15,65€ par mois⁽²⁾, son épouse recevrait un capital de 50 000€ en cas de décès.



Une comptable, 31 ans, pacsée, 1 enfant

A la naissance de son enfant, elle se rend compte qu'en cas de décès, sa couverture sociale ne serait pas suffisante pour assurer l'avenir financier de sa famille à court terme. Avec Primo Protection, elle serait plus tranquille... avec une cotisation de 5€ par mois⁽²⁾, son conjoint recevrait un capital de 30 000€ en cas de décès. Primo Protection permet à toute la famille d'avoir l'esprit serein et d'être protégée.

Rendez-vous sur aviva.fr

(1) Le souscripteur doit avoir entre 18 et 60 ans.

(2) Tarif en vigueur au 28 octobre 2013. Le tarif varie en fonction de l'âge et du montant assuré.

Demande de rendez-vous
À compléter et retourner à votre Agent Général Aviva :

Je suis intéressé(e) par l'offre Primo Protection et je souhaite un rendez-vous.

Nom Prénom
Tél :
Jour et heure de préférence :
Adresse :
Code postal : ville :
Email :@.....

Votre Agent Général Aviva

J'accepte de recevoir des offres commerciales du groupe Aviva ainsi que celles de ses partenaires par courrier électronique.

Les informations personnelles recueillies sont obligatoires. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données qui vous concernent en écrivant à Aviva Assurances - Service Relations Clients (OCLI) - 13 rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex. Par ailleurs, sauf opposition de votre part, ces informations pourront être transmises aux entités du groupe Aviva France et à ses partenaires à des fins de prospection commerciale.